



**MINUSCA**

---

**Verbatim de la conférence de presse hebdomadaire de la  
Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en République  
centrafricaine et Cheffe de la MINUSCA, Valentine Rugwabiza**

**Bangui, le 12 juillet 2023**

Mesdames, messieurs les journalistes,  
Bonjour,

Je voudrais vous remercier d'abord de votre présence à ce rendez-vous hebdomadaire qui offre à la MINUSCA l'opportunité de vous informer - et au-delà de vous, la population centrafricaine -, sur l'exécution de son mandat et sur la réalisation de ses activités, en appui aux efforts des autorités nationales pour une paix durable dans le pays.

Le 20 juin dernier, j'ai eu le privilège de présenter le rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur la situation en République centrafricaine devant le Conseil de sécurité, conformément à sa résolution 2659 (2022). J'ai informé les membres du Conseil sur les développements enregistrés au cours des derniers mois, en particulier les progrès en matière d'extension de l'autorité de l'Etat dans des zones reculées du territoire national telles que dans plusieurs localités de la Vakaga, y compris Sam-Ouandja où la MINUSCA soutient les efforts du Gouvernement à un retour de l'autorité de l'Etat et les institutions/services administratifs, après plusieurs décennies d'occupation par les groupes armés et abus sur les populations civiles locales. J'ai également parlé du processus politique et de paix, sur lequel je reviendrai plus loin.

Lors de la session du Conseil, j'ai aussi évoqué les défis actuels de la République centrafricaine, avec un accent sur le volet sécuritaire et les tensions enregistrées notamment dans les zones frontalières avec le Tchad, le Soudan et le Soudan du Sud au cours des mois d'avril et mai, y compris leurs implications, déjà visibles, sur le plan sécuritaire, humanitaire et socio-économique dans quelques préfectures. La menace posée dans certaines parties du territoire par les engins explosifs et les mines, à laquelle la MINUSCA et UNMAS répondent, en appui aux autorités nationales, par des activités et des mesures concrètes pour protéger les populations a également été soulignée.

Tout en étant consciente des tâches qui nous attendent pour relever les différents défis, j'accueille avec humilité les encouragements de chacun des 15 membres du Conseil de sécurité relatifs à l'action de la MINUSCA en République Centrafricaine. Aussi, je reste absolument engagée à poursuivre et à consolider les actions de la Mission pour le retour de la paix et la stabilité durables en République centrafricaine, à travers une mobilisation continue de toutes les composantes de la MINUSCA aussi bien à Bangui que dans les préfectures et auprès des communautés.

## **Renforcer les relations Nations Unies - Gouvernement**

De retour en République centrafricaine, j'ai visité avec le Premier ministre Bossangoa dans le cadre d'une mission conjointe Gouvernement-Nations Unies, à laquelle ont pris part des ministres, des députés, le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, Coordonnateur résident et Coordonnateur humanitaire, plusieurs agences des Nations unies et d'autres partenaires bilatéraux et multilatéraux de la RCA : UNICEF, FNUAP, PNUD, FAO, PAM, BAD, BADEA, UE.

La mission à Bossangoa, le 30 juin, à l'image de celle effectuée à Sam-Ouandja et Bria en février, a permis au Premier ministre, à la MINUSCA et aux agences des Nations Unies de lancer des actions concrètes pour promouvoir la sécurité et le développement vers plus de stabilité dans la ville et dans la préfecture de l'Ouham, toucher du doigt les besoins d'assistance humanitaire afin de mieux coordonner la réponse appropriée.

Au-delà des progrès observés dans les localités visitées, ces missions conjointes, qui sont amenées à se poursuivre, prouvent à suffisance la qualité de la coopération et du partenariat entre les Nations Unies et le Gouvernement. Pour la MINUSCA, cette coopération et cette interaction sont essentielles pour lui permettre de mener, sans aucun obstacle, la mission assignée par le Conseil de sécurité.

## **Des progrès notables dans le pays**

Comme j'ai eu à le dire devant le Conseil de sécurité, la mise en œuvre du processus mutualisé de l'APPR-Feuille de route en République centrafricaine enregistre des progrès encourageants. Je peux le dire avec certitude, avec un recul de 15 mois en terre centrafricaine dans l'exercice de mes fonctions de Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la MINUSCA.

Les résultats concrets de ce processus sont d'abord l'appropriation nationale de la mise en œuvre mutualisée de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation (APPR) et de la Feuille de route de Luanda, sous la coordination effective du Premier ministre, Chef du Gouvernement. Ces résultats se trouvent aussi dans la dissolution de deux groupes armés (RJB et SRPJ) et des factions de trois autres (FPRC, MPC et FDPC), tous signataires de l'APPR en mai dernier. Quatre autres groupes armés (RPRC, MLCJ, UFR et UFRF) s'étaient dissous en décembre 2022.

Au niveau préfectoral, cette appropriation du processus politique se poursuit de manière tout aussi encourageante depuis la vidéoconférence tenue le 24 mars 2023 et présidée par le Premier ministre, et à laquelle tous les préfets en leur qualité de présidents des comités de mise en œuvre préfectoraux (CMOP) de l'APPR et des membres de ces comités, ainsi que plusieurs membres du Gouvernement ont pris part.

A cet égard, je salue la multiplication d'activités destinées à la réactivation des CMOP ainsi que les comités locaux de paix et de réconciliation. Dans cette même optique, lors de mon déplacement à Sibut, le 1<sup>er</sup> juillet dernier, j'ai rencontré et félicité le CMOP de la Kémo pour ses réalisations et je l'ai encouragé à relancer ses activités pour renforcer la paix, la sécurité et la cohésion sociale dans la préfecture, en rappelant que la mise en œuvre de l'APPR n'est pas achevée.

Je ne cesserai de répéter, sans l'appropriation des Centrafricaines et des Centrafricains du processus de paix, aussi bien au plan national qu'au niveau local, est essentielle pour promouvoir le dialogue, la cohésion sociale et la réconciliation, et mettre fin aux crises récurrentes sur toute l'étendue du territoire. Bien entendu, les Centrafricains peuvent compter sur la MINUSCA dont la contribution a permis la signature de plus de 60 accords locaux de paix depuis 2015. Beaucoup de ces accords constituent les bases pour assurer le suivi et la mise en œuvre des engagements des communautés pour une réduction de la violence, le retour des personnes déplacées et réfugiées, la liberté de circulation des personnes et des biens, le retour de l'Etat et de ses agents et fonctionnaires et la relance de l'économie et des infrastructures locales.

### **L'état de la mise en œuvre du mandat**

Depuis mai 2022, la MINUSCA a renforcé sa réponse en matière de protection des populations civiles, avec l'adoption d'une posture proactive et robuste de la Force. Cela s'est traduit par une réduction significative des attaques sur les populations civiles, tout en contribuant à créer un environnement favorable à l'acheminement de l'assistance humanitaires au profit des communautés dans le besoin.

Par exemple, à Am Dafock, dans le nord-est, la sécurisation de la zone a été accentuée par la Force depuis le déclenchement de la crise au Soudan (. Multipliant les patrouilles, les casques ont assuré la protection des réfugiés, ainsi que celle des acteurs humanitaires. Ainsi, l'UNICEF, l'UNHCR, OCHA et leurs partenaires ont pu acheminer de l'aide humanitaire à quelques 13.000 réfugiés soudanais et retournés centrafricains à Am Dafock, en provenance du Soudan. Avant la fermeture de la base opérationnelle de Am-Dafock (le 19 juin en raison de l'impraticabilité de la route en saison des pluies), la Force a fourni un soutien logistique pour le transport et la relocalisation de plus de 800 réfugiés.

Le nombre de patrouilles a considérablement augmenté tandis que des opérations ont été menées avec succès pour prévenir ou répondre aux menaces des groupes armés. La Force a également renforcé la coopération et la coordination de ses actions opérationnelles avec les FACA, ce qui a permis d'accroître le nombre de patrouilles conjointes dans plusieurs régions. A titre d'exemple, les soldats de la paix opèrent avec les FACA dans les localités de Sikikédé, Gordil et Tiringoulou.

Dans le cadre de la protection des civils, autour de chaque base militaire, les communautés et les autorités locales sont impliquées elles-mêmes dans la mise en œuvre des mécanismes d'alerte sur les menaces pour prévenir, réduire et intervenir afin de mieux les protéger.

Parallèlement à la posture robuste de sa Force et dans le cadre de son mandat d'appui, la MINUSCA continue de répondre à la menace des groupes armés par le processus politique et de paix, et particulièrement du programme national de DDR et les projets de réduction de la violence communautaire.

### **La situation humanitaire**

L'arrivée des réfugiés et demandeurs d'asile soudanais, dans le nord-est de la RCA, et tchadiens, dans le nord-ouest, a créé une pression supplémentaire sur des régions qui affichaient déjà un des taux de vulnérabilité les plus élevés du pays.

Entre 2022 et 2023, les besoins humanitaires dans la Lim-Pendé ont augmenté significativement, faisant d'elle la préfecture avec le plus grand nombre de personnes ayant besoin d'assistance en 2023, et l'arrivée des demandeurs d'asile tchadiens augmente encore la charge.

Le 8 juin dernier, j'ai accompagné le Premier ministre à Bedaka, dans la Lim Pendé, pour constater la situation sur place et mobiliser une réponse d'urgence aux besoins. Cette mission a été suivie d'une autre mission des humanitaires conduite par la ministre de l'Action humanitaire et le Représentant spécial adjoint qui a fourni les réponses les plus urgentes - nourriture, médicaments, kits scolaires, etc.

Dans la Vakaga, les humanitaires continuent aussi de fournir l'aide nécessaire à plus de 1000 demandeurs d'asile soudanais relocalisés à Birao sur le site Korsî, dirigé par le Gouvernement, notamment en vivres, santé, nutrition, eau, hygiène et assainissement.

L'assistance humanitaire aux réfugiés et aux populations locales déjà en besoin risque cependant d'être limitée dans le temps parce que les capacités de la communauté humanitaire à faire face à l'explosion des besoins sont réduites. En effet, au 4 juillet, seulement 30% des 533 millions de dollars nécessaires pour assister 2,4 millions de personnes les plus vulnérables en 2023 ont été mobilisés.

### **Combattre la désinformation et l'incitation à la haine et à la violence**

Le 5 juin à Bangui, lors de la présentation du rapport d'évaluation de la mise en œuvre du Plan national de prévention de l'incitation à la haine et à la violence, la MINUSCA a eu l'opportunité de rappeler la menace que les campagnes de la désinformation et diffusion des discours de haine font peser sur la société.

Nous constatons avec inquiétude que ces pratiques se poursuivent, constituant ainsi une menace pour la cohésion sociale, le vivre ensemble et la paix. Il est donc impératif et de notre responsabilité collective, de continuer à combattre ce fléau.

Je vous remercie et suis à présent disponible pour vos questions.

**Le Langage (Gabriel Bringa Rhoppo) :** *Merci beaucoup, encore une fois. Bonjour madame la Représentante spéciale, merci pour votre brillante présentation. Vous savez autant que nous, en dépit l'activisme des forces internationales, nous avons appris la mort d'un casque bleu à Sam-Ouandja. La MINUSCA déplore mais quelles sont les mesures qui ont été prises pour que ce genre d'incident ne se reproduise plus.*

*Ensuite la relation avec le Gouvernement. En novembre prochain, il y aura une session sur la levée totale de l'embargo ; la MINUSCA plaidera-t-elle pour la levée totale de l'embargo, puisqu'elle est chargée aussi de présenter la situation sur le terrain en Centrafrique.*

**Radio Ndeke Luka (Jean Fernand Koena) :** *Bonjour madame la Représentante spéciale, je suis Jean Fernand Koena, de radio Ndeke Luka et DW. Je vais commencer ma question par un plaidoyer, nous avons sollicité une interview mais ça n'a pas été facile.*

*Notre préoccupation c'est de parler de sécurité, vous avez évoqué les zones frontalières de la RCA avec les pays voisins notamment à Birao mais aussi à Obo, avec un regain de violence dans cette partie de la RCA notamment Bambouti et aujourd'hui une dégradation de la situation au niveau de Zemio et Mboki. Le contingent marocain qui se trouve dans cette localité est l'objet de critiques de la population pour n'avoir pas assez agi. Vous avez parlé de nouvelles orientations que vous avez donné aux forces de l'ONU depuis le mois de mai. En ce qui concerne celles qui se trouvent au niveau de la partie Est, quel est leur agenda et quelle est votre grille d'évaluation de l'opération pour protéger les civils dans cette localité ?*

*Vous avez parlé aussi de la situation des réfugiés à Am Dafock ceux qui sont sur le site Corsi, par exemple, à Birao, ne sont pas si nombreux. Par contre, ceux qui sont à la frontière à Am Dafock sont beaucoup plus nombreux. Maintenant pour acheminer les vivres c'est un peu difficile pour les organisations humanitaires, qu'est-ce qui empêcherait la MINUSCA aujourd'hui de mettre à disposition les moyens aériens, par exemple un hélicoptère, pour acheminer les vivres à ces réfugiés qui se trouvent au niveau de Am Dafock ? Je vous remercie.*

**La Représentante spéciale :** Merci beaucoup de ces questions, je commencerai par la question du journal Le Langage. Effectivement, nous déplorons la perte d'un de nos casques bleus à Sam-Ouadja qui a été tué au cours d'une attaque de notre patrouille, une patrouille qui se faisait à quelques kilomètres de notre base militaire de Sam Ouandja, aux heures matinales du 10 juillet au courant de cette même semaine. Nous le déplorons et je le condamne dans les termes les plus forts parce que ces patrouilles, comme vous le savez, ont pour objectif de procéder à la protection des populations à Sam Ouandja.

Je saisis également cette opportunité pour véritablement exprimer ma profonde appréciation et respect pour la manière très robuste et musclée dont cette patrouille a riposté à l'attaque. C'est cette réponse qui a permis de déjouer les plans de cette attaque en ce qui concerne la population, des attaques qui étaient planifiées sur la population de Sam-Ouandja, mais aussi a conduit à la neutralisation d'un certain nombre d'éléments armés. C'est également l'opportunité de dire ici, dans les médias, que c'est un crime d'attaquer les soldats de la paix et de cibler des soldats de la paix.

Les soldats de la paix ne peuvent en aucune manière - ils sont là pour un mandat de protection, ils ont un mandat de protection des civils, de protection des institutions -, ils ne peuvent en aucun cas devenir la cible d'attaques. S'ils sont la cible d'attaque, ils réagiront, ils répondront. Personne ne devrait avoir aucun doute à ce sujet. Ce type d'attaque ne va pas conduire à une réponse moins robuste de la Force, elle conduira à une réponse robuste de la Force et c'est cela que nous sommes en train d'organiser.

La Force va continuer à adopter une approche proactive. Pour la population de Sam-Ouandja mais aussi aujourd'hui les administratifs qui sont en train de revenir à Sam-Ouandja, la protection va continuer à être assurée. Et enfin nous allons travailler avec les institutions nationales, que sont

l'armée, la police et la gendarmerie pour accélérer leur déploiement Sam-Ouandja, parce que souvenez-vous la MINUSCA intervient en appui, en soutien aux institutions nationales. Même dans des lieux comme Sam-Ouandja, où pendant plus de deux décennies il n'y a pas eu de présence de l'Etat, dans ces lieux où il y a aujourd'hui un retour de la sécurité, le plus urgent c'est d'organiser - maintenant qu'il y a plusieurs acteurs, des acteurs humanitaire- mais aussi quelques services administratifs qui sont en train de reprendre pied à Sam Ouandja -, le plus urgent est d'organiser le retour des forces nationales et de sécurité à Sam-Ouandja. C'est donc sur cela que nous allons nous atteler essentiellement.

En ce qui concerne le régime des sanctions, peut-être une petite correction, la discussion à mon sens ne se passera pas en novembre mais en juillet, donc c'est au courant de ce mois. Je vous redis ici ce que j'ai eu l'occasion de vous dire dans le passé à savoir que la mission n'a absolument aucun rôle en ce qui concerne le régime des sanctions.

Le régime de sanctions relève de la prérogative exclusive des 15 membres du Conseil de sécurité. Non seulement la mission n'a aucun rôle mais même notre autorité la plus élevée, le Secrétaire général des Nations Unies, n'a absolument aucune influence, aucune autorité sur le régime de sanctions. Le régime des sanctions est la prérogative exclusive des 15 membres du Conseil de sécurité. La négociation se mène entre les 15 membres du Conseil de sécurité et c'est au terme de cette négociation qu'ils prendront la décision qu'ils considéreront adéquate à prendre à ce moment-là. Bien sûr, je suis informé que le Gouvernement centrafricain est engagé avec chacun des 15 membres du Conseil de sécurité sur cette question concernant le régime des sanctions.

Concernant les questions de Radio Ndeke Luka, vous faites bien de me rappeler, je reconnais que cette demande avait été faite. Vous comprendrez que mon agenda était plus que chargé au courant de l'année qui vient de s'écouler, j'ai sciemment placé les priorités sur les aspects politiques et sécuritaires. Mais également, depuis quelques mois, sur une mobilisation pour nos acteurs humanitaires et enfin de tous les autres acteurs de la stabilité pour que là où il y a aujourd'hui la cohésion sociale et un environnement de sécurité rétabli, que les acteurs qui sont les autres agences des Nations Unies mais aussi les acteurs de développement commencent à aider le Gouvernement à investir dans les services de base. Comme vous le savez, je ne fais jamais un mois et demi sans aller en visite sur le terrain et j'ai eu l'occasion de vous le dire, il est clair à mes yeux, qu'avec la décentralisation et la localisation du processus politique, il faut que le politique, les résolutions de conflits politiques et la sécurisation soient également accompagnés d'investissements dans les services sociaux de base. Ce que la MINUSCA n'a pas la capacité de faire seule, raison pour laquelle nous avons mobilisé un certain nombre d'acteurs et conduisons les visites conjointes avec le Premier ministre depuis quelque temps. Sur cette demande d'audience aujourd'hui que je suis dans ma deuxième année, il est mieux d'avoir une audience avec des résultats à présenter qu'une interview en tout début de mandat. Donc, si pas nécessairement ce mois, le mois de septembre serait une bonne période appropriée pour cela.

Enfin, sur la détermination de la situation sécuritaire, vous vous êtes appuyés essentiellement sur la situation sécuritaire dans le Haut-Mbomou. C'est une préoccupation, la situation sécuritaire dans le Haut-Mbomou que ce soit à Mboki, à Zemio, à Obo ou à Bambouti, la situation sécuritaire reste une préoccupation dans le Haut-Mbomou. Surtout avec l'avènement d'une nouvelle milice, la milice « Azande » qui est passée en phase très active dans cette zone.

Je voudrais souligner ici un point que nous observons : là où la situation sécuritaire se détériore, il y a une corrélation avec l'absence de l'autorité de l'Etat, c'est-à-dire une absence des forces de défense nationale. Et en ce qui concerne Bambouti essentiellement, il y'a une absence complète de défense nationale. Maintenant, nous ne pouvons pas nier que l'accès est très difficile dans cette partie du pays et nous sommes en train de travailler aujourd'hui avec le Gouvernement pour voir de quelle manière cet accès pourrait être amélioré.

Vous avez parlé de la possibilité de vols aériens dans la Vakaga, la possibilité de soutenir les réfugiés qui sont restés - le gros - à Am Dafock. Nous avons anticipé sur la saison des pluies. Il n'y a pas de routes praticables et nous avons informé tous les réfugiés, qu'à partir du mois de juillet il ne serait plus possible pour la force de maintenir sa base à Am Dafock, que la force allait être à Birao et dans d'autres localités, mais que cela n'était plus possible de rester stationnée à Am Dafock.

Bien sûr, le transfert aérien est possible quand le temps le permet, mais quand vous faites un tel transport vous avez quand même besoin d'avoir une force sur place pour sécuriser l'aide humanitaire. Et c'est cette force qui ne peut pas être sur place, parce que si nous gardions la force sur place, nous n'aurions même plus la capacité d'approvisionner notre propre force.

Les informations que j'ai c'est que la grande majorité des réfugiés qui était à Am Dafock, est retournée au Soudan. Vous avez Am Dafock en Centrafrique et Am Dafock au Soudan. L'information que j'ai c'est qu'ils sont retournés au Soudan, plusieurs d'entre eux venaient dans la partie Am Dafock de Centrafrique pour pouvoir avoir accès à l'assistance humanitaire mais, même au plus fort de la crise, ils venaient recevoir l'assistance humanitaire et rentraient passer la nuit chez eux. Aujourd'hui, l'information que j'ai c'est que nous ne sont pas dans une situation où nous avons une population qui est abandonnée à Am Dafock.

Pour revenir au Haut-Mbomou, nous travaillons à améliorer l'accès avec le Gouvernement. Bien sûr, pour pouvoir protéger les populations civiles, il faut pouvoir avoir accès aux populations civiles et l'état des pistes n'est simplement pas praticable dans le Haut-Mbomou. En pleine saison des pluies, il est difficile aussi de mener des grands travaux d'ingénierie pour pouvoir améliorer l'accès des pistes.

Vous avez également mentionné des plaintes à l'endroit de notre contingent. Comme vous le savez la force des Nations Unies comprend plusieurs contingents. Ces directives que j'ai données sont adressées à toute la force, pas certains contingents spécifiques mais à toute la force, maintenant je suis consciente moi-même que ce ne sont pas tous les contingents de toute la force qui appliquent les directives que j'ai données de la même manière. Donc je compte également sur le leadership de la force, c'est quelque chose que j'ai rendu très clair au nouveau commandant de la force, pour qu'il y ait une évaluation, une transmission régulière et une soumission régulière des différentes performances de la force. Et je prendrai mes responsabilités avec le leadership Nations Unies.

Cependant, quand il y a de telles critiques, je veux aussi que les critiques soient fondées, qu'elles soient justifiées donc il faut qu'il y ait des faits très précis. Nous ne pouvons pas agir sur base de colportage ou de rumeurs, il me faut des faits précis en qui concerne les plaintes il me faut des

faits précis et avec des preuves. Il me faut des faits précis avec des preuves pour pouvoir à ce moment-là engager des discussions qui doivent se faire avec le leadership de la force mais aussi avec le leadership des différents contingents concernés.

Parfois, il peut y avoir quelques plaintes, mais je tiens aussi ici à souligner le travail extraordinaire qui est fait par la force et le retour que je reçois. Pas plus tard que le 1<sup>er</sup> juillet, j'étais à Sibut et tant les autorités locales que les populations, de manière tout à fait unanime, m'ont fait un retour véritablement très appréciatif de la performance de notre force à Sibut, comme vous le savez, c'est le contingent burundais que je salue. Je salue aussi la posture absolument robuste qu'a été la réponse de notre contingent du Rwanda à Sam Ouandja, même si nous déplorons la perte d'un de nos soldats. Donc, toutes les condoléances non seulement à mon propre pays, mais également au contingent spécifique et à la famille. Il est toujours difficile d'avoir un père de famille qui, dans l'exercice de ses fonctions, dans la protection des populations, perd la vie sur le front loin de sa famille.

Sur la situation du Haut-Mbomou, nous y travaillons mais il faut être conscient que cela va prendre quelques temps parce qu'il n'y a pas de travaux lourds qui sont possibles pendant la saison des pluies. Vous connaissez la réalité de la saison des pluies dans le pays, il n'y a donc pas de travaux aussi.

**Radio GUIRA FM (Bernard Guioua) :** *Merci madame la Représentante, j'ai deux petites questions à vous poser. Vous êtes revenue sur la posture proactive et robuste que la force de la MINUSCA viendrait à prendre dans le cas où les conditions venaient à être réunies. Dans quels cas est-ce que cette posture devrait être adoptée et dans quel contexte ? Lorsque les violences surviennent sur le terrain ou bien à titre anticipatif ?*

*Deuxièmement, vous avez insisté sur la question de la mutualisation dans la mise en œuvre de l'APPR et de la feuille de route de Luanda. Est-ce que l'adoption de la posture proactive et robuste et la mise en œuvre de l'APPR et la feuille de route de Luanda sont compatibles ? Est-ce qu'on peut les mettre en œuvre en même temps ? Est-ce que l'un marche sur l'autre ?*

**LANOCA (Aubin Manasse Ndata) :** *Merci, j'ai deux petites questions pour madame la Représentante. Tout à l'heure dans ses propos, elle a parlé de quelques progrès qu'elle a enregistrés en qui concernant le mandat de la MINUSCA, en l'occurrence, l'extension de l'autorité. J'aimerais savoir si le contexte sécuritaire va être inscrit dans les priorités de la MINUSCA ? Puisqu'on se rend compte que le contexte sécuritaire est un peu menaçant, puisque la population de temps en temps est exposée à des menaces des groupes armés qui souvent mettent en difficulté stabilité au niveau des arrière-pays.*

*La deuxième question concerne la situation humanitaire qui explose en Centrafrique. Je voudrais savoir ce que la MINUSCA va faire pour apporter l'assistance à ces populations qui sont en perpétuel déplacement venant du Tchad et du Soudan ?*

### **La Représentante spéciale**

Merci bien. Pour la question de GUIRA FM concernant la compatibilité entre la posture proactive et robuste de notre force et la mise en œuvre de l'APPR et la Feuille de route en République centrafricaine. Non seulement, elles sont compatibles mais elles sont en réalité complémentaires.

La mise en œuvre de l'accord de paix permet d'apporter une solution véritablement politique à ces crises récurrentes que le pays a traversé depuis plusieurs années.

Cependant, pour pouvoir apporter une réponse politique il faut que cela se fasse dans un environnement sécurisé. Il n'est pas possible de demander aux populations de se rencontrer dans les CMOP (Comités de mise en œuvre préfectoraux) et CTS (Comités techniques de sécurité), et les différentes rencontres pour la mise en œuvre du processus de paix, sans que ce soit dans un environnement sécurisé. Donc, les deux sont complémentaires en réalité.

Il est important de pouvoir assurer une sécurisation. Vous savez aussi que tous les groupes armés ne sont pas signataires de l'APPR, donc il est important de pouvoir apporter cette sécurisation parce que certains groupes ne sont pas signataires de l'APPR et ne sont pas nécessairement impliqués. Mais, même à l'égard de ces groupes, il est important que le Gouvernement mette en place une stratégie d'engagement de ces différents groupes armés, des leaders de ces groupes armés. Dans un contexte de conflits récurrents de plusieurs années, il n'existe pas d'autre solution qu'une solution politique.

Il faut pouvoir apporter une solution politique et cette solution politique est prévue dans l'APPR. Elle est prévue sous plusieurs piliers de l'APPR, y compris le pilier de l'engagement avec les différents leaders de groupes armés mais aussi le pilier de la démobilisation, de la démilitarisation et de la réintégration. Il y a plusieurs piliers et l'on a tendance à oublier le pilier des élections locales. Les élections locales font partie de l'Accord de paix également. Il y a cet élément des élections locales qui permettrait d'avoir une gouvernance décentralisée, raison pour laquelle nous continuons à penser que les élections locales sont essentielles et nous attendons que le Gouvernement nous communique son nouveau chronogramme d'élections locales. Nous avons été informés qu'un nouveau chronogramme devrait pouvoir être communiqué pour une reprise de la préparation des élections locales au mois de septembre 2023.

La question de LANOCA, le contexte le contexte sécuritaire, oui certainement. Mais le contexte sécuritaire est aussi lié au contexte politique. Il est donc important de continuer à maintenir la mise en œuvre et de continuer à faire des avancées avec la mise en œuvre de de l'Accord politique. La mise en œuvre de l'Accord politique qui permet la dissolution totale - et cela fait partie de l'APPR -, une dissolution totale et définitive des groupes armés. Mais une fois que ces dissolutions ont été annoncées, nous devons travailler de manière rapide et très proche avec le Gouvernement pour que les combattants de ces différents groupes dont les leaders annoncent la dissolution au niveau politique, que leurs combattants puissent passer par le processus de DDR, et par le processus de réintégration. Nous avons également mobilisé des ressources au niveau et en dehors des Nations Unies pour pouvoir aider et soutenir leur réintégration.

Il est important que, quand il y a des jeunes gens qui ont rejoint les groupes armés, si le seul moyen de survie qu'ils ont c'est leur kalachnikov, il faut leur donner une alternative, un autre moyen de survie en leur apprenant un certain nombre de métiers à partir du moment où ils ont abandonné les armes, et en leur donnant la possibilité d'être réintégrés de manière socio-économique dans les communautés contre lesquels ils ont porté violence au début.

La situation humanitaire, oui elle reste préoccupante. Le rôle de la MINUSCA face à cette situation? Comme vous le savez, le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, monsieur Mohamed Ag Ayoya, est également le Coordinateur humanitaire. Cette visite que nous avons effectuée avec le Premier ministre à Bedaka, au courant du mois de juin, ce n'était pas seulement pour constater les besoins urgents. Nous avons vu des milliers de personnes qui venaient de traverser la frontière (avec le Tchad), des enfants qui étaient en état très avancé de malnutrition très sévère. Ce n'était pas pour constater simplement mais nous y sommes allés avec des kits de réponse rapide. Et immédiatement une semaine après cette visite, sur la base de ce que nous avons constaté, le Représentant spécial adjoint est parti avec une équipe beaucoup plus importante d'humanitaires et des kits nutritionnels, pour des kits d'hygiène, pour des kits médicaux pour de l'eau. Un certain nombre de forages d'eau a été directement établi.

Donc, véritablement une réponse d'urgence a été apportée et au moment où nous sommes ici, nous avons un peu plus de 20 000 personnes qui ont traversé la frontière sur une période relativement très courte. Le gouvernement a identifié un site où toutes ces différentes personnes pourront être installées pour faciliter l'assistance humanitaire. Bien sûr, j'ai saisi l'opportunité de mon briefing au Conseil de sécurité, pour faire un appui particulier sur la situation humanitaire parce que nous avons besoin de mobiliser des ressources additionnelles pour que les humanitaires puissent continuer à porter cette assistance et cette réponse. Je vous remercie.

**Bangui FM (Aubin Nzengue) :** *Dans les propos de madame la Représentante, elle a parlé de la question de discours de haine et aussi de la désinformation au niveau du pays. Puisque la désinformation est source de beaucoup de troubles, son impact est visible dans le pays, cela apporte beaucoup de difficultés et nous approchons des moments sensibles. Quelle assistance apportera la MINUSCA surtout à la population de l'arrière-pays en ce qui concerne la sensibilisation ou autres moyens, pour ce fléau qui est la désinformation et les discours de haine ? Je vous remercie.*

### **La Représentante spéciale**

Je vous remercie de votre question. C'est un secteur de travail sur lequel nous accordons une grande importance, vu les effets néfastes et multiples tant sur la sécurité que sur la cohésion entre les différentes communautés.

Nous avons fait un certain nombre de d'investissements avec les radios communautaires, nous avons déjà investi dans la mise en place de radios communautaires et nous allons continuer ces investissements au cours de cette année budgétaire de manière importante, et cela pour pouvoir atteindre les populations dans l'arrière-pays. Nous travaillerons certainement en coopération avec plusieurs d'entre vous, il est important que nous travaillions ensemble sur ces questions pour pouvoir rétablir les faits. Vous savez que nous avons aussi une coopération avec les fact-checkeurs et plusieurs entités.

Ceci est un travail continu et comme vous le dites, nous avons observé que, bien sûr en période d'activité politique intense, cela correspond toujours à une période de recrudescence de la désinformation et des attaques. Des attaques individualisées, appels à la violence, appels à la violence contre certaines communautés, appels à la violence contre certaines personnalités.

Et donc véritablement, cela ne peut avoir cours dans aucune démocratie. Il est possible et il est même normal qu'il y ait des divergences mais les divergences ne doivent pas dévier en attaques et en désinformation. Il est important de faire comprendre que les appels à la violence commencent par des appels verbaux à la violence et se traduisent toujours par des actions de violence. Donc, ce sont des crimes et doivent être traités comme tels. Il y a un rôle de la communication, mais il y'a un rôle de la justice. La justice aussi doit pouvoir jouer son rôle pour assurer la redevabilité de ceux qui se laissent aller à ce type de pratiques.

Je voudrais quand même saisir aussi l'opportunité parce que la force a été plusieurs fois mentionnée ici et ces critiques parfois qui viennent de la population. Il est important de rappeler aussi à la population, des différentes vies qui ont été perdues par les différents contingents au courant de l'exercice de leurs missions au sein de la MINUSCA au courant des dernières années.

Le contingent qui était mentionné, le Maroc, a perdu un certain nombre de soldats de la paix, il vous souviendra, je pense si ma mémoire me sert bien. En 2017 ou 2018 il y en a eu sept qui étaient décédés, tués à Bangassou, dans le sud, et jusqu'à présent les enquêtes n'ont pas encore pu établir parmi les éléments armés qui en étaient responsables.

Vous avez fait mention et je vous en remercie, de notre soldat de la paix que nous avons perdu au cours de l'attaque par le groupe armé le 10 juillet. Leur réponse a permis de neutraliser un certain nombre d'éléments armés et de faire un prisonnier, et je travaille avec le Gouvernement pour le transfert de ce prisonnier qui faisait partie du groupe qui a mené l'attaque. Ce qui devrait permettre d'obtenir un certain nombre d'éléments d'information sur tout ce qu'ils planifiaient non seulement à Sam-Ouandja mais aussi dans le triangle à Ouanda-Djallé.

Je voudrais aussi saisir cette opportunité pour présenter mes propres condoléances, bien sûr à la gendarmerie parce que précédant cette semaine, le 4 juillet, il y a une concentration d'attaques sur Sam-Ouandja. L'attaque du 4 juillet contre la gendarmerie a conduit au décès d'un gendarme mais aussi au décès prisonnier. Il y a eu aussi malheureusement deux civils qui ont été touchés pendant cette attaque. Notre force a réagi immédiatement, ce qui a permis de mettre en déroute les éléments armés.

Nous savons qu'en période de pluies, les groupes armés se réorganisent et se réactivent. Mais c'est aussi l'opportunité de faire un appel à tous ces éléments surtout les jeunes qui font partie de ces groupes armés : le DDR et la démobilisation sont disponibles. Je sais que plusieurs sont sous le contrôle et le joug de leurs différents leaders mais il n'y a pas de solution dans la violence et l'état continuera de se resserrer sur eux. Il faut donc faire le choix de la paix et de la construction de la paix dans son pays.

Je vous remercie.

© MINUSCA SCPI 2023